

Quoi de neuf au BO'Agri

MOBILITÉ

RÉFORMES - JURIDIQUE



Dispositions relatives à la laïcité et au port de tenues de type abaya ou qamis - Mobilité - loi EGAlim dans les restaurations collectives des établissements de l'enseignement technique agricole :

LAICITE :

Dispositions relatives à la laïcité et au port de tenues de type abaya ou qamis.

[Télécharger le PDF-DGER/2023-561](#)

RESTAURATION :

Application de la loi EGAlim dans les restaurations collectives des établissements de l'enseignement technique agricole :

Plateforme Ma Cantine :

- accompagner l'ensemble des gestionnaires de restaurants collectifs par la mise à disposition d'outils et de guides ;
- informer les convives quant à la qualité des denrées utilisées pour la fabrication des repas,

au sens de la loi EGAlim ;

- récolter les données d'achat auprès des gestionnaires de restaurants collectifs lors des campagnes de télédéclaration annuelle et obligatoire.

[Télécharger le PDF : DGER/SDRICI/2023-565](#)

MOBILITE :

Au fil de l'eau à 15 jours, à 1 mois.

[Télécharger le PDF : 2023-567- 1ère campagne fil de l'eau – Septembre 2023 – 15 jours](#)

[Télécharger le PDF : 2023-568 1ère campagne fil de l'eau – Septembre 2023 – 1 mois](#)